



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de la Promotion
de l'Investissement

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement des Plateformes Institutionnelles Régionales de Promotion et Facilitation des Investissements : Faire des acteurs locaux les brand ambassadors des atouts de leurs terroirs.

Le Ministère de la Promotion de l'Investissement, avec l'appui de la GIZ, a lancé officiellement le mercredi 13 mars 2024 dans la préfecture d'Agou pour le compte de la région des Plateaux, les ateliers de mise en place des Plateformes Institutionnelles Régionales de Promotion et Facilitation des Investissements.

Ces ateliers se sont poursuivis à Tsévié le jeudi 14 mars pour le compte de la région Maritime et du Grand Lomé, à Kara le 18 mars pour les régions des Savanes et de la Kara et à Sokodé le 19 mars pour la région Centrale.

Initiés à l'intention des préfets, responsables des services déconcentrés de l'Etat, des maires, élus locaux, chefs traditionnels et acteurs économiques, ces ateliers visent à positionner les acteurs locaux en véritables ambassadeurs des potentialités de leurs territoires, catalysant ainsi l'attraction d'investissements en régions. En moyenne, ces ateliers ont enregistré plus d'une soixantaine de participants par région.

Au cours des différentes sessions, les représentants du Ministère ont sensibilisé les acteurs sur l'importance de l'implication des populations locales dans les mécanismes de marketing autour des atouts de leurs terroirs en vue de la mobilisation d'investissements structurants pour leurs localités.

Les différents exposés ont permis aux participants, d'appréhender leur rôle dans la mise en œuvre de la promotion des investissements au plan local, puis les avantages des différents régimes incitatifs mis en place par le gouvernement pour faire du Togo une destination attractive.

Les sessions de discussions ont permis de relever une série de recommandations de la part des acteurs, qui contribueront à l'élaboration de la stratégie de marketing territoriale en cours, et permettront d'ajuster le plan d'action de la suite de ce cadre qui est désormais instauré.

Source : Ministère de la Promotion de l'Investissement.